

# PROCÈS VERBAUX



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE DIXVILLE  
M.R.C. DE COATICOOK  
LE 6 OCTOBRE 2008

Municipalité de Dixville, une session ordinaire du conseil municipal est tenue le 6 octobre 2008 à 19h30 au bureau municipal sis au 251 chemin Parker à Dixville; sont présents les conseiller(e)s Julie Jones, Richard Couture, Pierre Paquette, Jean-Pierre Lessard, Mario Tremblay et Françoise Bouchard, formant le conseil au complet sous la présidence du Maire Réal Ouimette.

Mary Brus, Directrice générale et Secrétaire-trésorière, est également présente.

## 1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte à 19h30 par M. le Maire, Réal Ouimette.

2008-10-06/180

## 2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que distribué.

## 3.0 ADOPTION DU PROCÈS VERBAL

2008-10-06/181

### 3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 2 SEPTEMBRE 2008

Il est proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité d'accepter le procès-verbal de la session régulière du 2 septembre 2008 tel que distribué.

## 3.2 SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS VERBAUX

2008-10-06/182

### 3.2.1 VIRÉE SUR LE RANG 3

Considérant que le l'entrepreneur en déneigement doit effectuer un virage dans la cour de Daniel Cloutier;

Considérant que M. Cloutier demande une compensation pour l'usage de son entrée;

Par conséquent il est proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité d'accorder une compensation de 150.00\$ à M. Cloutier afin de le compenser pour les inconvénients et l'usure à son entrée.

# PROCÈS VERBAUX



2008-10-06/183

## 3.2.1 9-1-1 BELL CANADA – Interruption de service

ATTENDU QUE la municipalité de Dixville est desservie par le Centre 911 de Sherbrooke du 400 rue Marquette à Sherbrooke (Québec) J1H 1M4

ATTENDU QUE notre municipalité sera desservie par le centre 911 de Cauca situé au 135, 19<sup>e</sup> rue à ville Saint-Georges (Québec) G5Y 4S6;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la Conseillère Julie Jones et résolu unanimement ce qui suit :

Que la municipalité de Dixville demande à la Ville de Sherbrooke de mettre fin au contrat pour la répartition secondaire pour la régie intermunicipale incendie et,

Que la municipalité de Dixville demande à la Ville de Sherbrooke de mettre fin au contrat de Fournitures du service d'appels d'urgence 911 et ce, à compter du 15 décembre 2008.

## 4.0 RAPPORTS.

### 4.1 RAPPORTS EXTERNES

#### 4.1.1 MRC

M. le Maire fait état des activités de la MRC. Plus particulièrement du cheminement du dossier internet haute vitesse et le suivi sur le Congrès de la FQM. Le contrat d'évaluation est accordé à Jean-Pierre Cadrin & associés tandis que celui de la vérification est accordé à Raymond, Chabot, Grant, Thorton.

#### 4.1.2 Régie des incendies :

Le budget 2009 augmente de \$300,000 à \$325,000.

#### 4.1.3 Régie des déchets :

Françoise Bouchard indique que la part fiscale de la municipalité relative à l'emprunt no 1 est de 4 384 \$ réparti sur 25 ans pour les travaux d'usine et de 3 980 \$ sur 10 ans pour l'acquisition des équipements. La Régie accepte de recevoir le compostage de la Municipalité d'Ascot Corner, environ 250 tonnes au tarif de 65 \$/tm jusqu'au 31 décembre 2008.

#### 4.1.4 Rapport Congrès FQM' :

Françoise Bouchard fait résumé les activités du Congrès 2008 de la FQM.

#### 4.1.3 Rapport de la direction générale :

Mary Brus explique l'avancement des dossiers en cours à la municipalité.

2008-10-06/184

## 5.0 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES :

Proposé par la Conseillère Julie Jones et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt de la correspondance du mois de septembre et autorise la secrétaire-trésorière à la déposer aux archives de la municipalité.

# PROCÈS VERBAUX



## 6.0 TRÉSORERIE

### 6.1.1 PRÉSENTATION DES COMPTES :

2008-10-06/185

Proposé par le Conseiller Richard Couture et résolu à l'unanimité que les comptes à payer suivants présentés par la Secrétaire-trésorière, dont un certificat de disponibilité de crédits a été émis pour les dépenses encourues, soient acceptés et payés.

#### Comptes payés

Petite caisse	200.00 \$
Bell mobilité	72.23
Couillard Construction	2 652.56
Imperial Oil	278.02
Hydro Québec	830.36
Salaire :	1 262.60

#### **Assainissement**

Ministre des Finances	500.00
Total :	<u>\$ 5 795.77</u>

#### Comptes à payer

Bell Canada	118.13
Bérubé Catherine	50.83
Bouchard Françoise	337.12
Citi Commerce Solutions	141.98
Garage Bureau 2005 Inc.	665.24
Groupe CCL	87.94
Centre Régional de Serv. Bibliothèque	29.86
Gravière Pierre Cloutier	474.08
Desbiens Lawrence	60.00
Domaine du Rénovateur	42.09
Entreprises Clément Lavoie	2 557.64
Stanley & Danny Taylor Transport	3 423.87
Excavation Le Petit Travailleur	191.89
FM Formules Municipales	57.78
Hydro Québec	320.26
Laboratoire d'analyse SM	169.31
Lafaille France	27.60
Ministre du Revenu du Québec	1 568.31
Ministre des Finances (Sûreté du Québec)	33 429.00
Fonds d'information foncière	6.00
Ouimette Réal	356.06
Paquette Pierre	345.24
Receveur général du Canada	778.09
Régie Inter. Gestion de déchets	1 989.19
Service d'entretien E.A.	30.00
Taïga Communications	101.59
Excavation Jean-Claude Tremblay	900.74
Vanasse Yvan	7.20
Ville de Coaticook	3 483.00

#### **Assainissement**

Excavation M. Toulouse Inc.	97 932.58
Daniel Parent, arpenteur	959.44

#### Salaires

\$ 5 211.52

### **TOTAL DES DÉPENSES DU MOIS**

**\$161 649.29**

# PROCÈS VERBAUX



## 6.2 RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS FINANCIÈRES – à venir

## 6.3 ENGAGEMENT DE CRÉDIT

### 6.3.1 DEMANDE AIDE FINANCIÈRE – CENTRE D'ACCUEIL

2008-10-06/186

Il est proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité de verser \$500.00 à la Fondation du Centre d'accueil de Dixville pour sa campagne de financement 2008, un remerciement pour l'accès de la population de Dixville à la piscine du Centre d'accueil. Un certificat de crédit est émis par la secrétaire-trésorière qui est autorisée à procéder au paiement.

### 6.3.2 SUBVENTION – POLITIQUES DE LA MUNICIPALITÉ

2008-10-06/187

Selon les politiques adoptées par la municipalité, il est proposé par le Conseiller Richard Couture et résolu à l'unanimité :

Dans le cadre de la politique familiale, d'accorder une subvention de \$100.00 à Stéphanie Vachon/Miguel Boisvert pour bébé Jacob.

Dans le cadre de la politique d'accès à la propriété d'accorder une subvention selon les critères de la politique, à :

Francis Cloutier, 417 Chamberlain, pour l'acquisition d'une maison;  
Christine McDuff, 283 Parker, pour l'acquisition d'une maison;  
Nicolas Ouimette, 440 Maltais, pour la construction d'une résidence.

La secrétaire-trésorière émet un certificat de disponibilité de crédit et est autorisée à procéder au paiement.

### 6.3.3 FORMATION PG. MENSYS

2008-10-06/19188

Il est proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité d'autoriser la participation de la Secrétaire-comptable et Directrice générale aux formations organisées par P.G Mensys sur internet à Drummondville au coût de \$550.00 plus les frais de déplacement.

### 6.3.4 FORMATION PRÉPARATION AUX INONDATIONS

2008-10-06/189

Il est proposé par le Conseiller Mario Tremblay et résolu à l'unanimité d'autoriser la participation de l'inspecteur municipal à une session d'information sur les préparatifs aux inondations le 4 décembre prochain de 13h à 16h30 au Club de Golf de Sherbrooke.

# PROCÈS VERBAUX



- 2008-10-06/190
- 6.3.5 COMMISSION ITINÉRANTE DE LA FQM SUR LES PROJETS ÉNERGÉTIQUES
- Il est proposé par le Conseiller Richard Couture et résolu à l'unanimité d'autoriser la participation de Françoise Bouchard et Mary Brus à la Commission itinérante de la FQM sur les projets énergétiques qui aura lieu à Granby le 4 novembre prochain au coût de 75.00 \$ par personne.
- 2008-10-06/191
- 6.3.4 TRAVAUX CHEMIN COWARD
- Considérant l'octroi d'une subvention additionnelle de 15 000 \$ payable sur 3 ans comme suit : 6 000 \$ payable dans l'exercice financier 2008-2009, un deuxième versement durant l'exercice financier 2009-2010 et le solde de 3 000 \$ au cours de 2010-2011;
- Il est proposé par la Conseillère Julie Jones et résolu à l'unanimité de refaire le pavage au complet du chemin Coward jusqu'à concurrence de 65 000 \$.
- Un emprunt du fond de roulement sera effectué en attendant le paiement de la subvention.
- 2008-10-06/192
- 6.3.5 SURPLUS AQUEDUC ET ÉGOUT
- Considérant que la directrice générale présente les revenus et dépenses pour l'année 2007 relatifs à l'aqueduc et l'égout;
- Considérant que les résultats indiquent un surplus de 3 287.05 pour le service de l'aqueduc et un déficit de 1 907.95 pour le service d'égout;
- Il est proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité de procéder au virement du surplus accumulé non affecté d'un montant de 3 287.05 au surplus affecté de l'aqueduc et de réduire le surplus affecté de l'égout d'un montant de 1907.95 \$.
- 7.0 PÉRIODE DE QUESTIONS -Rien à signaler.
- 8.0 ADOPTION DE RÈGLEMENT – Rien à signaler.
- 9.0 AFFAIRES NOUVELLES
- 2008-10-06/193
- 9.1 CONTRAT DÉCHETS ULTIMES ET COMPOSTABLES
- Considérant l'expérience en cours relative à la fréquence des cueillettes;
- Considérant qu'il est possible de réduire les coûts relatifs à la cueillette des ordures par l'utilisation obligatoire de bacs;
- Il est proposé par la conseillère Julie Jones et résolu à l'unanimité d'aller en appel d'offre pour l'exécution de la cueillette des déchets comme suit, et ce pour une période d'un an :

# PROCÈS VERBAUX



## 9.1 CONTRAT DÉCHETS ULTIMES ET COMPOSTABLES (suite)

Déchets ultimes : 1 fois par mois durant toute l'année;  
Déchets compostables : 1 fois par semaine du 1<sup>e</sup> mai au 31 oct.  
et au mois du 1<sup>e</sup> nov. au 30 avril.

La cueillette des déchets ultimes sera effectuée par bac; donc les contribuables seront dans l'obligation de se doter d'un bac noir. La municipalité offrira aux contribuables de faire l'achat (au frais de celui-ci) et la distribution des bacs pour le 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Une clause relative à la fluctuation du carburant sera incluse au contrat.

## 9.2 INTERNET

2008-10-06/194

**ATTENDU** que la MRC de Coaticook comporte plus de 2 000 foyers (sur un total de 8 000) qui n'ont pas accès à un service Internet haute vitesse ;

**ATTENDU** que la MRC de Coaticook a en main une étude sur l'évaluation des coûts d'implantation d'Internet haute vitesse sur son territoire ;

**ATTENDU** que les coûts d'implantation étaient estimés à environ 800 000 \$ pour un réseau sans fil, coûts confirmés par une seconde étude réalisée par la Conférence régionale des élus de l'Estrie en 2008 ;

**ATTENDU** que la population totale de la MRC est de 18 892 habitants et que le milieu a amassé une mise de fonds de 150 000\$ pour l'implantation d'un service Internet haute vitesse sur l'ensemble de son territoire ;

**ATTENDU** que la population a manifesté son intérêt lors d'un sondage où plus de 300 personnes ont répondu sur les 2 167 non desservis ;

**ATTENDU** que les demandes de subvention à la Conférence régionale des élus de l'Estrie et au Gouvernement du Québec (programme *Villes et villages branchés*) ont été refusées ;

**ATTENDU** qu'aucune compagnie privée de télécommunication n'est prête à implanter Internet haute vitesse en région rurale sans que les organismes publics paient les coûts reliés aux infrastructures ;

**ATTENDU** que la capacité de payer des municipalités rurales est limitée et rend ainsi impossible de desservir Internet haute vitesse à l'ensemble des foyers ;

**ATTENDU** que le prochain programme de subvention du gouvernement du Québec ne sera disponible qu'à partir du printemps 2009 et que les critères ainsi que les montants alloués ne sont pas encore définis ;

**ATTENDU** que la MRC de Coaticook est prête à aller de l'avant ;

# PROCÈS VERBAUX



## 9.2 INTERNET (suite)

**ATTENDU** que le Premier ministre du Québec a lui-même fait du branchement Internet un axe prioritaire ;

**ATTENDU** que la MRC de Coaticook a besoin d'un soutien technique pour aller de l'avant ;

**ATTENDU** que la population de la MRC de Coaticook attend avec impatience le branchement à Internet, qui devrait faire partie des services de proximité ;

**SUR PROPOSITION** du Conseiller Jean-Pierre Lessard et résolu à l'unanimité :

- de demander au gouvernement du Québec de faire connaître les modalités du nouveau programme pour le branchement à Internet et ce, dans les meilleurs délais ;
- de signifier à la ministre des Affaires municipales et des Régions l'intérêt et la volonté de la MRC de Coaticook d'aller de l'avant avec le dossier Internet ;
- de demander l'appui de la députation régionale dans ce dossier important pour une ruralité vivante dans la MRC de Coaticook ;
- de faire parvenir une copie de la présente résolution à chacune des municipalités de la MRC de Coaticook.

## 9.3 CALENDRIER DES SÉANCES 2009

2008-10-06/195

Considérant les nouveaux articles 319 et 320 du Code municipal qui requièrent la publication du calendrier des séances ordinaires avant le début de chaque année civile ;

Il est proposé par la Conseillère Julie Jones et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des séances ordinaires pour l'année 2009, soit le premier lundi de chaque mois à 19h30 au bureau municipal, exception du mois de janvier le 2<sup>e</sup> lundi et septembre le 1<sup>e</sup> mardi.

## 9.4 SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE EN INCENDIE – DEMANDE DE MODIFICATION

2008-10-06/196

**ATTENDU** que depuis la mise en œuvre du Schéma de couverture de risques par les municipalités locales, plusieurs changements sont survenus;

**ATTENDU** que certaines dessertes ont dû ou devront être modifiées afin de tenir compte de réalités inconnues lors de l'élaboration du schéma ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité de demander une modification des dessertes auprès du ministre de la Sécurité publique en collaboration avec le préventionniste, et ce le plus tôt possible afin d'actualiser le Schéma de couverture de risques.

# PROCÈS VERBAUX



## 2008-10-06/197 9.5 PRÊT TEMPORAIRE RELATIF AU RÈGLEMENT NO 99 – APPROUVER PAR LE MAMR

Considérant la confirmation de l'approbation par la ministre des Affaires municipales du règlement no 99 décrétant un emprunt de 1 500 000 \$;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Pierre Lessard et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire l'ouverture du prêt temporaire avec la CIBC en attendant l'appel d'offre pour le règlement permanent vers la fin des travaux.

## 2008-10-06/198 9.6 SUBVENTION ADDITIONNELLE - PARRM

Considérant que l'intervention de notre Députée Johanne Gonthier a permis d'obtenir une subvention additionnelle de 15 000 \$ directement du Budget de la Ministre dans le cadre du programme amélioration du réseau routier municipal;

Il est proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité d'envoyer une lettre de remerciement à Mme Gonthier, députée et à la Ministre.

De plus, mention des subventions sera faite dans le prochaine circulaire.

## 2008-10-06/199 9.7 ACQUISITION SERVITUDE DE PASSAGE POUR LA POSE DE CONDUITES DANS LE CADRE DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DES EAUX

Considérant que les propriétaires du 409, ch. Chamberlain demandent une compensation de \$35,000 pour les préjudices qu'ils croient subir, plus précisément :

- ✓ Perte de terrain à usage restrictif;
- ✓ Perte d'arbres en santé, matures, esthétiques;
- ✓ Écran naturel affecté (perte de privauté);
- ✓ Présence de bouches d'égout (odeur, esthétisme)
- ✓ Préjudice sur la valeur marchande, et revente, etc.

Considérant que le conseil est d'avis que les préjudices occasionnés par les travaux ne seront que très minimes, mise à part la perte de quelques arbres;

Considérant que les travaux sont déjà en cours et que le temps presse pour effectuer les travaux;

Considérant que la municipalité n'a pas versé de compensation aux autres propriétaires qui ont déjà consenti une servitude, mise à part le raccordement du service à un propriétaire;

## 9.7 ACQUISITION SERVITUDE DE PASSAGE (suite)

Par conséquent, il est proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité de mandater la directrice générale et secrétaire-trésorière à lui faire une contre-offre de \$5,000 selon la proposition déposée au conseil;

Advenant le refus par les propriétaires, celle-ci est autorisée à remettre le dossier à Bernadette Doyon, avocate, afin de procéder, le plus rapidement possible, à l'acquisition soit par négociation, soit par expropriation.

2008-10-06/200

## 9.8 TAXATION - NOMBRE DE VERSEMENT

Considérant que le projet d'assainissement signifie une augmentation importante du compte de taxe pour certains contribuables;

Il est proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité d'augmenter le nombre de versement à quatre.

2008-10-06/201

## 9.9 BARRAGE

Considérant que la municipalité, tel que requis, a soumis au Centre d'expertise hydrique du Ministère du développement durable, de l'Environnement et des Parcs l'évaluation de la sécurité du barrage X0002667 situé près du pont Parker;

Considérant que l'étude est incomplète et non conforme au Règlement étant donné que la municipalité doit également soumettre un exposé des correctifs qu'il entend apporter, de même que le calendrier de mise en œuvre qui en découle;

Considérant qu'à la page 32 de l'évaluation de la sécurité est inclus le résumé des recommandations et que l'exécution de celles-ci est prévue pour l'année 2009,

Considérant que ce calendrier de mise en œuvre ne peut être atteint,

Il est proposé par le Conseiller Mario Tremblay et résolu à l'unanimité de soumettre l'année 2011 comme objectif de réalisation des recommandations issues de l'évaluation de la sécurité du Barrage effectué par nos consultants Gestion Conseil S.C.P. et daté d'avril 2007.

# PROCÈS VERBAUX



## 9.10 ASSAINISSEMENT DES EAUX – SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS

2008-10-06/202

Considérant que le 12 juin 2006, la municipalité de Dixville a reçu confirmation de l'octroi d'une aide financière de 2 096 950 \$ s'appliquant à un coût maximal admissible de 2 467 000 \$ dans le cadre du sous-volet 1.2 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités;

Considérant que le 26 août 2008, l'aide financière consentie à la municipalité dans le cadre du Programme d'infrastructure Québec-Municipalités a été révisé de 2 096 950 \$ à 2 705 373 \$ et s'applique à un coût maximal admissible de 3 182 792 \$;

Considérant que le protocole d'entente établissant les travaux et les coûts admissibles à l'aide financière ainsi que les modalités du programme du versement de cette dernière nous seront transmis prochainement;

Considérant que la Municipalité de Dixville est heureuse de cette nouvelle étant donné l'importance de ces travaux sur la qualité de l'environnement et la qualité de vie de nos contribuables et de tous les riverains de la Rivière Coaticook;

Par conséquent, il est proposé par le Conseiller Richard Couture et résolu à l'unanimité d'accepter la subvention de 2 705 373 \$ du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités et d'autoriser le maire et la directrice générale à signer tous les documents relatifs à l'obtention de ladite subvention.

## 10.0 AVIS DE MOTION – rien à signaler

## 11.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2008-10-06/203

Proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité, la session est levée à 21h45.

---

Maire

Directrice générale et  
secrétaire-trésorière